



Le mot du chef d'établissement

Chers parents, chers élèves,

C'est avec une immense joie et une grande fierté que je vous accueille pour la première fois, au seuil de cette nouvelle année scolaire 2026-2027 au sein de notre Institution Sévigné.

À l'Institution Sévigné, notre mission va bien au-delà de la simple transmission des savoirs. Notre ambition reste ancrée dans nos valeurs fondamentales : **accompagner chaque élève, tout en veillant à son épanouissement personnel, humain et spirituel.**

Cette année encore, l'ensemble des équipes pédagogiques, éducatives et administratives se mobilise pour faire de notre établissement un lieu de confiance, de bienveillance et d'exigence.

Nous voulons donner à chaque jeune les clés pour comprendre le monde de demain, développer son esprit critique et devenir un citoyen engagé et responsable.

Pour cette nouvelle année, notre dynamique s'articulera autour de plusieurs piliers essentiels :

- **L'innovation pédagogique** : Continuer à faire évoluer nos pratiques pour répondre aux besoins de chaque profil d'élève.
- **L'ouverture au monde** : Renforcer nos projets culturels, linguistiques et solidaires pour ouvrir les horizons de nos jeunes.
- **Le vivre-ensemble** : Consolider ce climat d'écoute et de respect mutuel qui fait la force et la singularité de la communauté Sévigné.

La réussite de nos élèves repose sur un lien de confiance solide entre l'Institution et vous, chers parents. C'est main dans la main, à travers une communication fluide et un respect mutuel, que nous permettrons à vos enfants de grandir sereinement et de déployer leurs talents.

À tous nos élèves, je veux dire : soyez curieux, osez, trompez-vous et apprenez. Donnez le meilleur de vous-mêmes, non pas pour être les meilleurs par rapport aux autres, mais pour devenir la meilleure version de vous-mêmes.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée et une très belle année scolaire 2026-2027.

J. PLACIDO PAREJA
Chef d'établissement

CIRCULAIRE – INFOS GENERALES RENTRÉE SEPT 2026



Le collège

Le collège, c'est ce lieu vivant et bienveillant dans la continuité de l'école primaire où chacun vient grandir, apprendre, se découvrir et construire son avenir, pendant quatre années – de la sixième à la troisième.

Le collège Sévigné est un collège privé catholique sous contrat d'association avec l'État. Porté par un projet éducatif solide et une équipe engagée, il avance avec ambition et humanité. Notre autonomie, au service de l'intérêt des élèves, nous permet d'innover, de proposer des projets motivants et de créer un cadre propice à l'épanouissement de tous.



REGLEMENT INTERIEUR

Son objectif : organiser la vie en commun, **permettre de bonnes conditions de travail, développer** chez l'adolescent le **sens de la responsabilité**.

- Ce règlement est inscrit dans le carnet de liaison de l'élève. Il précise un certain nombre de **droits et d'obligations des élèves**. Leur respect est essentiel pour une bonne éducation comme dans toute vie en communauté.

Engagement des familles

En choisissant le Collège Sévigné, chaque famille **s'engage** à observer les exigences du règlement intérieur et **faire confiance** aux décisions prises par l'ensemble de la communauté éducative.

C'est
NOUVEAU!

L'application **SCOLEO** pour commander les
fournitures scolaires.
Sans obligation pour les parents.

Scoléo est une plateforme collaborative familiale et scolaire qui accompagne l'action des associations de parents d'élèves avec des dispositifs simples et gratuits à mettre en place.

Parmi elles : l'opération fournitures....

La rentrée sans tracas : vos fournitures prêtes en un clin d'œil !

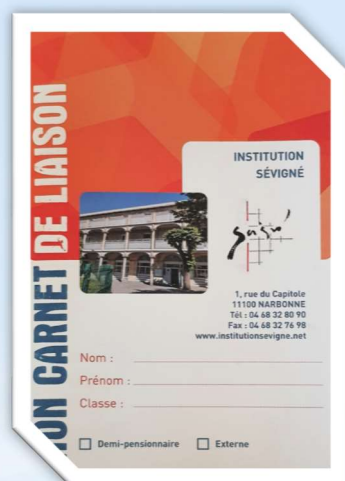
- **Les parents commandent sur scoléo.fr et reçoivent à domicile la liste des fournitures scolaires** conformes à celles demandées par les enseignants.
- **Stop au gaspi** : Possibilité offerte aux familles de supprimer les articles qu'elles ont déjà (compas, classeurs, etc.)
- **Tarifs de grandes surfaces** contrôlés par huissier.
- **Pas de produit de « fantaisie »** ou publicitaire.

Si vous êtes intéressés rendez-vous sur **www.Scoléo.fr**

Vous cherchez votre liste scolaire en suivant les consignes :

- ☞ Pays
- ☞ Département
- ☞ La ville où se situe l'établissement
- ☞ L'établissement : Institution Sévigné
- ☞ Collège (Remarque pour l'ULIS il n'y a pas de liste particulière en plus)
- ☞ La classe de mon enfant
- ☞ Vous commandez ce que vous souhaitez : tout ou partie.

**NE PAS
OUBLIER!**



Un carnet de liaison
avec un règlement explicite

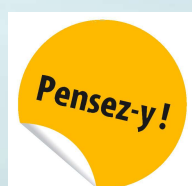
Chaque parent et élève prendra bien connaissance des règles à suivre pour maintenir une ambiance sereine propice à l'enseignement.

La Tenue Scolaire de Sévigné pour
chaque collégien

Une information a été envoyée à chaque famille pour la commande du trousseau au mois d'avril. Site Acanthe.



« Pensez à marquer chaque vêtement au nom de votre enfant »



Les familles qui ont quelques soucis financiers peuvent prendre contact avec la présidente de l'APEL (Madame Pelhate) ou Madame Baudou (Comptable de l'Institution).



* **Pour tout renseignement**, contacter Sylvie DUTILH et Romane SERVANTON à l'accueil au 04.68.32.80.90 par **Ecole-Directe** ou : accueil@institutionsevigne.net

* **Pour signaler une absence ou un retard**, merci de contacter directement le coach éducateur de niveau de votre enfant sur Ecole Directe.
Les coordonnées téléphoniques de chacun des coaches vous seront communiquées à la rentrée.

Pour le secrétariat de direction, contacter Mme MONTAGNAC Marie-Hélène au 04.68.32.80. 92- secretariatdirection@institutionsevigne.net

Pour la comptabilité, contacter Mme BAUDOU Janie au 04.68.32.80.94 – comptabilite@institutionsevigne.net

Pour les inscriptions, contacter Mme OLIVER Armelle
inscription@institutionsevigne.net ou secretariat@institutionsevigne.net

Pour la pastorale, contacter Mme BOYRIE-JOURNAU Florence - pastorale@institutionsevigne.net

Pour la responsable de vie scolaire : Mme JOLIBERT Laetitia – à contacter par Ecole Directe.



Accès École directe : Un Identifiant et mot de passe sera donné aux élèves, début septembre (différent de celui attribué aux parents qui l'ont déjà eu en amont). Ecole-Directe vous permet l'accès à la partie facturation/comptable (compte parents), aux notes, cahier de texte, devoirs à faire... (comptes parents et élèves).

PLUS DE PRÉCISIONS



(1) Bourses de Collège

Si vos revenus, au regard de votre situation familiale, ne dépassent pas un certain montant vous pouvez bénéficier d'une bourse de collège.

La demande est à faire chaque année (les boursiers de l'an passé doivent refaire une demande). Le dossier doit être demandé à l'établissement dès la rentrée et retourné **avant le 09 octobre 2026 (dernier délai)** au secrétariat du collège.



(2) Facturation (A consulter sur le site « Ecole-Directe » début septembre)

Elle est annuelle, pour tout le monde. Modes de paiement au choix : soit le règlement mensuel par prélèvement automatique, soit le règlement trimestriel ou annuel par chèque.



(3) Horaires de l'établissement

Matin : Début des cours à 07h55 ou 08h50 - Sortie à 11h55

Après-midi : Début des cours à 12h55 ou 13h55, sortie à 16h55

Il n'est accordé aucune autorisation de sortie en cours de journée. **Les rendez-vous médicaux doivent être pris en dehors de l'horaire scolaire.**

Pour des **raisons de sécurité** et de responsabilité, **les Parents** qui souhaitent « récupérer » leur enfant pendant le temps scolaire sont **seuls habilités à venir le chercher** au collège.

Toutefois les personnes citées « personne de confiance » en page 2 du carnet de liaison seront aussi habilitées à venir chercher l'enfant.

Pendant le temps scolaire : si les personnes précitées ne peuvent pour des raisons professionnelles ou personnelles venir chercher leur fils ou fille, celui-ci restera au collège et s'avancera pour les jours à venir.

Il y a toujours des leçons à apprendre ou à revoir....

Le collège est leur lieu de travail....

Y rester n'est pas une sanction...

Bien au contraire...





PLUS DE PRÉCISIONS SUITE...

(4) Carnet de liaison

Il est le support pour relever l'ensemble des notes obtenues dans les différentes matières et pour la correspondance entre la famille et l'établissement. **Il est demandé aux Parents de le consulter régulièrement.** ATTENTION : Nous insistons sur **l'État de ce Carnet de Liaison** ; Un carnet **mal tenu** (Griffonné, Déchiré, Froissé,) sera remplacé : **les frais de 10 € seront demandés aux parents.**



(5) Chaque famille est invitée à lire et à signer le règlement du collégien, qui se trouve dans le carnet de liaison. L'inscription d'un enfant dans l'établissement implique la confiance et le soutien des parents dans les actions menées par les équipes pédagogiques et éducatives de l'établissement.



(6) Carte d'identité scolaire

Elle est remise aux élèves le jour de la rentrée. L'élève doit toujours l'avoir avec lui et la présenter en entrant et sortant du collège. Elle est obligatoire pour le passage au restaurant scolaire.



(7) Absence

Lorsqu'un élève est malade, la **famille doit prévenir le coach du niveau concerné dès la première ½ heure d'absence**, par téléphone ou par mail via Ecole Directe.



(8) Restauration

Possibilité de prendre des repas occasionnels pour les externes. Ces repas doivent être réglés **à l'avance** (62 € pour 10 repas).

Le Chef d'Établissement
J. Placido Pareja

Sorties pédagogiques
& voyages scolaires



Documents pour :

- ☉ les 6èmes
- ☉ les nouveaux élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}

VOTRE ENFANT EST SUSCEPTIBLE DE PARTICIPER À DES SORTIES OU VOYAGES SCOLAIRES

Nous vous remercions de bien vouloir penser dès aujourd'hui à vérifier la validité des documents ci-dessous :



Carte nationale d'identité en cours de validité et / ou **Un passeport en cours de validité.**



Voyage en Angleterre en 3ème



On y pense dès la rentrée !!

✚ Depuis le 28 décembre 2023, tous les élèves français peuvent voyager en Angleterre avec leur **carte d'identité en cours de validité** sans passeport. Cette mesure s'applique uniquement aux voyages scolaires et aux jeunes Français. Les élèves de **nationalités non-européennes doivent toujours avoir un passeport**, mais ils n'ont plus besoin de visa.

✚ À partir du 2 avril 2025, tous les voyageurs européens, y compris les élèves, devront présenter une **autorisation électronique de voyage** (ETA) en plus de leur passeport pour entrer au Royaume-Uni. Les modalités d'obtention vous seront précisées par les organisateurs.

L'équipe administrative



POUR LES REPAS OCCASIONNELS

Comment régler **à l'avance** les « repas occasionnels » ou les « paniers repas » :

- 1) **Le paiement par CB est vivement conseillé sur votre espace Ecole Directe**



- 2) Régler le nombre de repas souhaités.

- 3) Le compte « repas » de votre enfant sera alors crédité du montant de votre règlement.

- 4) Chaque fois que votre enfant mangera, son compte « repas » sera débité grâce à sa carte d'identité scolaire.



Pour tout renseignement, n'hésitez pas à téléphoner à l'accueil.

Equipes Vie scolaire et Administrative.



ACCUEIL DES PARENTS De L'ECOLE et du COLLEGE

Pour vous Parents, date à retenir sur vos agendas :

Mardi 22 septembre 2026, à 18h15

ASSEMBLEE GENERALE DE L'APEL

(Au théâtre du collège)

Avec l'APEL ouvrons les portes de la

Nouvelle année scolaire 2026 – 2027

Mot du chef d'établissement : **L'APEL** est bien plus qu'une simple association : c'est un espace de rencontre et d'engagement pour les parents, au service des enfants et **un partenaire** important du Collège. Chacun, chacune a sa place dans cette belle communauté.

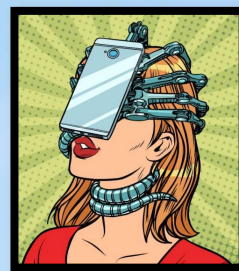
Trop souvent, par manque de temps ou par discrétion, des parents hésitent à s'impliquer... et pourtant, leur présence est précieuse !

En participant, même modestement, vous contribuez à faire vivre l'esprit familial de notre établissement. Vos idées, vos talents, vos expériences enrichissent la vie de notre collège et peuvent ouvrir de nouvelles voies d'amélioration pour tous.

L'APEL a BESOIN de VOUS !
Et nous comptons sur votre mobilisation.



Le Chef d'Établissement
J. Placido Pareja



Rappel il y a possibilité d'une étude de 8 h 00 à 8 h 55...

Surveillance aux abords du collège



Nous constatons que certains élèves restent encore dans la rue à partir de 8h15, et parfois même avant 8h. Nous rappelons que, durant ces temps hors de l'enceinte scolaire, ils demeurent sous la responsabilité des familles.

De même, après la sortie de 17h00, nous vous invitons à vous assurer que votre enfant ne demeure pas seul dans la rue jusqu'à 18h00.

À 11, 12, 13, 14 ou 15 ans, nos jeunes peuvent être facilement influencés par d'autres, parfois plus âgés. Leur capacité à résister aux sollicitations, notamment face à des comportements inadaptés ou illégaux, n'est pas toujours suffisante. Certains peuvent, par méconnaissance ou par désir d'émancipation, être tentés de suivre des chemins inappropriés.

Votre vigilance est essentielle pour les accompagner dans leurs choix et les aider à grandir sereinement.

Usage des réseaux sociaux



Aujourd'hui, les réseaux sociaux font partie du quotidien des jeunes, dès le collège. Leur utilisation peut être un formidable outil de communication, mais elle comporte aussi des risques : mauvaise gestion de l'image, propos inadaptés, mauvaises rencontres, ou encore diffusion de fausses informations.

Nous attirons particulièrement votre attention sur l'usage de messageries instantanées comme WhatsApp, souvent utilisées sans le recul nécessaire. De simples échanges peuvent parfois dériver vers des situations de harcèlement ou d'exposition à des contenus inappropriés.

Nous vous encourageons à dialoguer régulièrement avec votre enfant sur ses pratiques numériques, à poser un cadre clair et à rester attentifs aux groupes auxquels il participe.

L'éducation au bon usage du numérique est l'affaire de tous : familles et école, ensemble, pour protéger et responsabiliser nos jeunes.

ENSEMBLE FAISONS GRANDIR VOS ENFANTS



Compagnie de Marie Notre-Dame